Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 064-216403964-20251219-15_12_2025_11-DE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

## Séance du 15 décembre 2025

**MAIRIE DE MONT**
*ARANCE-GOUZE-LENDRESSE*
*(Communes fusionnées)*

**15-12-2025-11**

Date de convocation le 10/12/2025

Nombre de conseillers en exercice : 15
Présents : 11
Procurations : 02
Votants : 13

Le quinze décembre deux mille vingt-cinq à dix-huit heures, se sont réunis, en salle du Conseil Municipal, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse).

**Etaient présents** : Mmes, BAZIARD, ETCHART, GRAUX, DAUBAS et LOQUET et ainsi que MM. CLAVÉ, HILLOOU, CAMGRAND, LAMASOU, LETARGUA et SALEFRANQUE

**Avaient donné pouvoir** : M. LACOSTE-PEDELABORDE pouvoir à M CLAVÉ
M LAPETRE pouvoir à Mme BAZIARD

**Etait absente :** Mme CAZENAVE

**Secrétaire de séance élu** : M. SALEFRANQUE

**OBJET : ADOPTION DISPOSITIF « CINÉ SENIORS »**

La Commission Seniors mène des actions en faveur du maintien du lien social des seniors Montois. L'accès à la culture en est l'un des moteurs dans la mesure où elle représente la possibilité d'une vie citoyenne dynamique, d'enrichissement et lutter contre l'isolement des personnes âgées.

Par conséquent la Mairie de Mont a tissé un partenariat avec le Cinéma Le Pixel d'Orthez et l'association Toustem Youens pour permettre aux seniors de bénéficier de séances de cinéma gratuites et mensuelles au cinéma.

Les conditions de délivrance des entrées sont les suivantes :

- Être âgé de 70 ans ou plus ;

- Être domicilié sur la commune de Mont.

Afin de promouvoir l'accès, les séances sont gratuites et les projections sont suivies d'un goûter offert par le CCAS d'Orthez, dans le hall du cinéma. En outre, l'association Toustem Youens organise le covoiturage pour les personnes en manque de mobilité.

*Le **Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,***

***DECIDE*** *d'adopter le dispositif « Ciné Seniors »*

***AUTORISE*** *Le Maire à signer tout document relatif à cette décision.*

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.
Le Maire

MAIRIE DE MONT * Pyrénées-Atlantiques

Jacques CLAVÉ

Pascal SALEFRANQUE
Secrétaire de séance

JC90